

Communiqué de presse

Olten, le 14 décembre 2021

Formation professionnelle initiale d'assistant-e socio-éducatif/-ve L'obstacle du stage demeure

Malgré des efforts aux niveaux national et cantonal, de nombreux jeunes doivent faire un détour par un stage avant de pouvoir commencer un apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve. Le bilan dressé à l'occasion du troisième échange national sur ce sujet est pour le moins décevant

À 21 ans, Lea est en troisième année d'apprentissage d'assistante socio-éducative (ASE) dans une structure d'accueil pour enfant. Auparavant, elle a été employée pendant deux ans comme stagiaire, avec un taux d'occupation de 100% et un salaire de 700 francs par mois. Elle n'a obtenu sa place d'apprentissage qu'un an après ce que l'entreprise lui avait initialement promis. Cinq ans après avoir terminé sa scolarité obligatoire, elle aura enfin en main cet été son certificat fédéral de capacité... Cet exemple fictif est malheureusement une réalité dans le domaine social. Selon les chiffres de SAVOIRSOCIAL, presque la moitié des apprenti-e-s ASE doivent faire le détour par un ou plusieurs stages. Cinq ans après la première table ronde nationale au sujet des stages avant le début de l'apprentissage d'assistant-e socio-éducatif/-ve lancée par SAVOIRSOCIAL, la situation continue donc d'être alarmante. Certes, différents acteurs et actrices ont pris des mesures pour endiguer cette pratique indésirable. C'est réjouissant. Mais les efforts déployés jusqu'ici ne suffisent pas, comme l'ont clairement montré les échanges lors de la troisième table ronde organisée à la mi-novembre à Berne.

L'argent, nerf de la guerre

L'objectif est clair : les stages hors formation avant le début de l'apprentissage ASE doivent être totalement supprimés pour les moins de 18 ans, et « nettement » réduits pour les plus de 18 ans. C'est ce qui a été fixé dans une [déclaration commune](#) lors de la première table ronde de 2016, en présence des représentant-e-s de la Confédération, des cantons et des associations de branche. Entre-temps, beaucoup de choses se sont passées. Par exemple, certains cantons ont adopté des réglementations visant à limiter la durée des stages et à améliorer les conditions de travail. Entrée en vigueur en août 2020, la nouvelle ordonnance sur la formation des assistant-e-s socio-éducatifs/-ves permet aux entreprises de former davantage d'apprenti-e-s.

Comme souvent, ce qui manque principalement, c'est l'argent. En particulier dans le domaine de l'enfance, les entreprises n'exigent pas arbitrairement les stages, mais le font essentiellement en raison de leur situation financière. Ce point a également été souligné lors de la troisième table ronde.

Presque toutes les personnes présentes ont rapporté des situations problématiques. C'est le personnel, jeune principalement, qui en fait les frais. « Le stage constitue le rapport de travail le plus dénué de droits », selon la représentante du SSP. Une représentante cantonale de Suisse romande a raconté que dans des cas extrêmes, des parents ont même payé pour le stage de leur fille.

En fin de la journée, le consensus était unanime : des efforts supplémentaires sont nécessaires pour restreindre les stages indésirables avant le début de l'apprentissage ASE. Les représentant-e-s de la Confédération, des cantons, des organisations du personnel et des employeurs surveillent ce sujet, et sont prêts à prendre d'autres mesures. Pour SAVOIRSOCIAL, les prochaines étapes consistent à réviser la déclaration commune en examinant ses objectifs. La prochaine table ronde est prévue dans trois ans. D'autres actrices et acteurs ayant une influence sur la situation doivent également y être invités.

La part s'élève à 46%

Rétrospective sur l'année 2016 : peu avant la fin de l'année, une table ronde nationale a eu lieu pour la première fois, à l'initiative de SAVOIRSOCIAL. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), des associations patronales et la Conférence suisse des offices de formation professionnelle (CSFP) figuraient parmi les participant-e-s.

Au centre des débats : la volonté de démanteler les obstacles à l'entrée dans la formation professionnelle initiale d'assistant-e socio-éducatif/-ve par la réduction du nombre de stages.

La déclaration commune et un large écho médiatique en ont résulté. En 2017, une deuxième table ronde a eu lieu, au cours de laquelle les mesures prises ont été présentées.

Parmi elles, le monitoring de SAVOIRSOCIAL. Chaque année, les apprenti-e-s ASE de première année sont interrogé-e-s sur leur occupation principale avant d'entrer en apprentissage. Lors de la troisième table ronde, SAVOIRSOCIAL a présenté l'évolution des chiffres recueillis : la part des ancien-ne-s stagiaires parmi les interrogé-e-s était de 46% en 2020, contre 51% en 2018. Ce recul est certes fondamentalement positif, mais il parle de lui-même : le changement dans la direction souhaitée avance lentement et est encore bien loin de l'objectif de la déclaration commune.

Davantage d'informations :

<https://savoirsocial.ch/fr/projets#accordeon/stages-avant-lapprentissage>

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Fränzi Zimmerli, directrice de SAVOIRSOCIAL, 062 205 60 13,

fraenzi.zimmerli@savoirsocial.ch

Mariette Zurbriggen, présidente de SAVOIRSOCIAL, 041 419 72 55,

m.zurbriggen@curaviva.ch